

Retraités

SOMMAIRE

- 1) **réforme des retraites**
 - 2) **Communiqué intersyndical**
 - 3) **appel unitaire**
- Refusons les régressions sociales**



N° Commission paritaire 0713S05547
N°ISSN en cours.
Hebdomadaire prix de vente 2 euros.
Abonnement 12 euros. Edité par section académique de Snes de Versailles
(Syndicat national des enseignants du second degré) 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cedex - Tél. : 08 03 11 11 84.
Directeur de publication David Rafroidi.
Imprimé par l'imprimerie spéciale du Snes

REFORME DES RETRAITES: MARDI 10 SEPTEMBRE 2013

14 heures place de la République

FSU angle de la rue du faubourg du Temple

à l'appel de la FSU, la CGT, FO, SOLIDAIRES

« PAS UN TRIMESTRE DE PLUS, PAS UN EURO DE MOINS »

Nous souhaitons que le soleil revenu ou trouvé ailleurs ait illuminé pour vous de beaux moments cet été. L'heure est maintenant à la mobilisation maximale pour d'autres financements des retraites, une autre politique de l'emploi et des salaires, contre les nouvelles attaques dont est l'objet notre système par répartition.

Les premiers arbitrages rendus par J.M. Ayrault mardi 28 août (quelques minutes après avoir reçu la dernière organisation invitée...) sont l'aboutissement d'un « dialogue social » qui a édulcoré le débat sur les questions de fond posées par le financement des retraites si on le veut pérenne.

Ils s'inscrivent dans le droit fil des conditions imposées par Bruxelles en contrepartie d'un étalement de la réduction des déficits publics et dans le prolongement des réformes menées par la droite libérale.

Ils sont, dans leurs orientations essentielles, inacceptables.

C'est une première qu'un gouvernement de gauche programme un nouvel allongement de la durée de cotisation. De 41,75 années en 2020, conformément aux lois Fillon et Sarkozy, **cette durée atteindrait 43 ans en 2035.**

Que le gouvernement se vante de ne pas toucher aux bornes d'âge est un

faux-semblant: aujourd'hui, un salarié de 30 ans a cotisé en moyenne 30 trimestres. Pour percevoir une retraite à taux plein avec 172 trimestres, il lui faudrait travailler jusqu'à ... **66 ans!**

Voilà de quoi donner confiance aux jeunes - et aux moins jeunes- dans un système de répartition qui offre l'horizon d'une baisse des pensions si l'on s'arrête à 62 ans ou d'une vie de travail encore plus pénible!

Plusieurs organisations de jeunes appellent d'ailleurs à la mobilisation contre de telles perspectives.

L'espérance de vie sans incapacité physique a déjà diminué en France pour les hommes et les femmes, et la tendance a de forts risques de s'aggraver avec une telle mesure. Il est établi aussi que les meilleures années de la retraite se situent entre 60 et 65 ans, ce qui, entre autres raisons, légitime la revendication du SNES et de la FSU d'une retraite à 60 ans à taux plein.

Nous sommes solidaires bien sûr de nos collègues actifs dans la défense d'un modèle social respectueux de l'être humain; mais nous savons aussi que, au nom d'une conception dévoyée de l'équité, ces régressions auraient des répercussions **sur l'ensemble des retraités.**

Suite au verso

C'est aussi une première que les retraités soient mis à contribution -lourdement- pour le financement des retraites.

La logique comptable l'emporte sur la justice sociale et sur l'intérêt même du pays par la chute de la consommation programmée. Inacceptable.

Dès 2014, la « revalorisation » des pensions, déjà inférieure aux prix, interviendra en Octobre au lieu d'Avril. Il n'y a pas là un simple « décalage », comme l'affirme par euphémisme JM Ayrault, mais bel et bien une baisse des pensions qui ne dit pas son nom puisque pendant ce temps les prix n'attendent pas pour augmenter.

Déjà en 2009, F. Fillon - *triste exemple* - avait reporté en Avril la « revalorisation » effectuée jusqu'alors en Janvier. **Ce sont donc 10 mois que vont perdre les retraités pour leur pouvoir d'achat par rapport à 2008!** Seules les petites pensions seront revalorisées au 1er avril mais rien n'est prévu pour les faire progresser. Ajoutons à cela que cette année le taux d'inflation retenu pour revaloriser les pensions, obligation faite par la loi de 2003, a été de 1,2% quand l'INSEE annonçait un taux de 1,75%. La désindexation des retraites complémentaires avait déjà ouvert la voie.

Ajoutons à cela la taxe de 0,3% imposée aux retraités en avril pour financer la perte d'autonomie. Et si l'augmentation de la CSG, notamment pour les retraités, est pour l'heure écartée, nous savons qu'elle reste dans les tuyaux pour financer la santé et/ou la perte d'autonomie dont la réforme est attendue pour la fin de l'année.

Trop de regards se portent aussi sur l'abattement de 10% des revenus imposables (qui n'ont rien à voir avec les frais professionnels), pour ne pas nous inquiéter.

La fiscalisation de la majoration de pension pour les parents de 3 enfants et plus remet gravement en cause un acquis destiné à compenser le coût de l'éducation et la difficulté à constituer un capital.

L'essentiel du coût de la réforme est donc supporté par les salariés et les retraités.

Le gouvernement ne sort pas grandi d'avoir cédé, une fois encore, aux exigences du MEDEF qui s'oppose aujourd'hui à une augmentation de la part patronale des cotisations.

A peine la mesure avait-elle été annoncée que J.M. Ayrault puis P. Moscovici devant le Medef rassemblé dans son université d'été, ont pris l'engagement que la mesure serait compensée par des allègements sur les cotisations familiales.

Si le dispositif n'est pas encore bouclé, **de nouveaux transferts sur les ménages se profilent à l'horizon.**

Quant aux avancées sur la pénibilité et la prise en compte des années d'apprentissage, elles laissent au bord du chemin nos demandes de rétablissement de la CPA et de prise en compte gratuite des années d'études.

Les propositions avancées par le SNES, la FSU et d'autres organisations pour contribuer à un financement pérenne ont donc été délibérément ignorées. Par exemple, les exonérations de cotisations sur les bas salaires, sans aucun effet sur l'emploi, ont coûté 28,3 milliards à l'État en 2011; il faut 20 milliards d'euros d'ici 2020 pour rétablir l'équilibre des retraites.

Autre exemple: ce ne serait que justice que les revenus financiers des entreprises et les dividendes qui progressent plus vite que les salaires soient mis à contribution au même taux que les cotisations. Les richesses produites par le travail doivent profiter à ceux qui les créent.

Nous voulons une société solidaire, non pas une société de rentiers dans une économie financiarisée.

Augmenter les salaires, sauver des emplois ou en créer augmenterait le niveau des cotisations: 1% de masse salariale en plus rapporte quelque 2,5 milliards à la protection sociale. L'économie y trouverait plus de dynamisme qu'avec une augmentation de cotisation dans le cadre d'une poursuite du gel du point d'indice dans la Fonction Publique ou de pression sur les salaires dans le privé.

D'autres solutions existent.

Il nous faut créer le rapport de forces nécessaire pour les imposer dans le débat.

La participation à la manifestation du 10 septembre pèsera sur la poursuite de l'action et sur son élargissement nécessaire.

M. BEAULU-BARLIER

Retraites : un projet gouvernemental inacceptable

Communiqué Fonction publique

CGT, FO, FSU, Solidaires
Paris, le 30 août 2013

Les organisations syndicales de la Fonction publique CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, appellent tous les agents de la Fonction Publique à se mobiliser, à se mettre en grève avec les salariés du secteur privé dans les manifestations qui se tiendront le 10 septembre 2013 pour rejeter le projet de réforme des retraites porté par le gouvernement Ayrault. Ce projet de loi qualifié de juste par le gouvernement, accroît en réalité la fragilisation de notre système de retraites. Les quatre organisations syndicales de la Fonction Publique se félicitent d'ores et déjà de certaines options abandonnées par le gouvernement suite à la pression exercée collectivement comme, par exemple, la mise en cause du calcul de la pension sur les six derniers mois.

Dans le même esprit, les quatre organisations prennent acte des mesures concernant la pénibilité et les injustices faites aux femmes et aux temps partiels.

Pour autant, ce projet s'inscrit clairement dans la logique régressive construite par les réformes de 1993, 2003, 2007 et 2010.

L'annonce d'un allongement de la durée des cotisations à 43 ans, en 2035 pour les natifs de 1973 et après, constitue une provocation et une véritable hypocrisie.

Cet allongement recule de fait l'âge de départ à la retraite et signe inévitablement la baisse des pensions pour tous les futurs retraités.

En 2010 l'actuelle majorité gouvernementale a combattu la loi Fillon. Le projet actuel non seulement valide celle-ci mais l'aggrave bel et bien.

Refusons les régressions sociales

« On vit plus vieux, il faut donc travailler plus longtemps », tel est l'argument qu'on nous rabâche. Mais on oublie de préciser qu'augmenter la durée de cotisation, c'est en réalité programmer la baisse des pensions. Baisse immédiate pour tous ceux – chaque année plus de la moitié des nouveaux retraités – qui passent directement du chômage, ou de l'inactivité, à la retraite, et qui ne pourront jamais atteindre cette durée. Baisse à venir pour les nouvelles générations entrées plus tard dans la vie professionnelle du fait de l'allongement des études et qui connaissent déjà un chômage massif, aggravé par l'incitation faite aux seniors qui le peuvent de prolonger leur activité. On oublie aussi de rappeler que l'allongement de la durée de cotisation et la décote pénalisent plus fortement les personnes aux carrières courtes, en majorité des femmes.

L'espérance de vie augmente, mais l'espérance de vie en bonne santé, elle, diminue depuis plusieurs années. La souffrance au travail se développe, de nouvelles pathologies apparaissent. Les plus dures années au travail sont entre 60 et 65 ans. Les meilleures années de la retraite sont entre 60 et 65 ans. L'allongement de la durée de cotisation, c'est la double peine. Nous ne pouvons pas l'accepter.

Ce que nous n'avons pas accepté en 2010 nous ne l'accepterons pas davantage en 2013 !

S'agissant du financement, encore une fois, le gouvernement fait le choix de réduire le pouvoir d'achat des salariés et des retraités et déroule un tapis rouge pour le monde de l'entreprise qui sera le seul à bénéficier d'une mesure de compensation en échange de la hausse des cotisations patronales.

Le financement des retraites nécessite de construire des alternatives par l'apport de ressources nouvelles, tout particulièrement en améliorant le pouvoir d'achat des salariés et en créant des emplois.

Il est urgent d'augmenter l'ensemble des salaires, du privé comme du public, ce qui impose de revaloriser réellement le SMIC et d'en finir avec le gel du point d'indice.

Dans une situation où il y a près de 5 millions de chômeurs et chômeuses, où la moitié des salariés ne sont plus dans l'emploi au moment de faire valoir leur droit à la retraite, les projets du gouvernement sont inacceptables.

Les organisations syndicales de la Fonction publique CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, s'engagent résolument contre ce projet et appellent à la journée d'action interprofessionnelle du 10 septembre, pour mettre un coup d'arrêt à cette nouvelle attaque de nos droits à la retraite.

L'austérité sans fin est suicidaire

Le gouvernement justifie cette nouvelle réforme par l'allongement de la durée de vie. Mais le déficit actuel ne doit rien au vieillissement de la population. Il s'explique par la récession qui se creuse en Europe, détruit des millions d'emplois et diminue les cotisations sociales induites par l'emploi. Cette récession provient essentiellement des politiques de réduction des dépenses publiques et de baisse du « coût du travail » menées partout en Europe par les gouvernements en accord avec la Commission.

Si, comme cela semble être le cas, le gouvernement inscrit la réforme dans le cadre de ces politiques, il ne pourra que retenir des pistes entraînant une nouvelle baisse du niveau des pensions. Ce qui diminuerait encore le pouvoir d'achat des retraités, aggraverait la récession et entraînerait une nouvelle hausse du chômage. Sans qu'au bout du compte les déficits ne soient réduits !

Il est possible de faire autrement

L'augmentation de l'espérance de vie ne date pas d'aujourd'hui. Par le passé, elle s'est accompagnée d'une diminution du temps passé au travail et d'une amélioration du niveau de vie, grâce à un partage de la richesse produite. C'est à nouveau la voie à suivre.

Pour augmenter le volume des cotisations sociales, il faut en finir avec l'austérité, relancer l'emploi par une réduction du temps de travail, une sécurisation de l'emploi, de la formation et du revenu, une augmentation des minima sociaux, une politique audacieuse d'investissement en matière sociale et écologique. Une voie supplémentaire, toujours négligée, pour répondre au besoin de financement des retraites, est la réalisation de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, à la fois par l'accroissement du taux d'activité des femmes, la suppression des inégalités salariales et la lutte contre le temps partiel subi. Il s'agit là de choix politiques de justice et de solidarité.

Il y a plus de retraité-es ? A moins de décréter leur paupérisation, il est normal de financer leurs retraites en augmentant leur part dans la richesse produite. Selon le Conseil d'orientation des retraites, il faudrait, à législation inchangée, un point de PIB supplémentaire en 2020 pour équilibrer le système de retraite alors que la part des salaires a chuté d'environ 6 points au cours des dernières décennies en faveur des dividendes.

Pour une large mobilisation citoyenne

La question des retraites pose celle de la société dans laquelle nous voulons vivre. La retraite à 60 ans par répartition n'est pas un fardeau, elle est une transmission continue et solidaire de la prise en charge d'une génération par la suivante. C'est pourquoi elle dépend aussi de l'avenir que la société sera capable d'offrir aux jeunes générations. Nous ne pouvons accepter la paupérisation programmée des futurs retraité-es, la destruction des solidarités sociales, l'idéologie absurde du « travailler toujours plus » dans une société productiviste et inégalitaire. Cet engrenage favorise l'extrême droite et menace à terme la démocratie. Comme en Europe du Sud et dans bien d'autres pays du monde, la société doit se mettre en mouvement. Pour y contribuer nous organiserons partout des réunions, des initiatives de rue, des ateliers d'éducation populaire et nous soutiendrons les initiatives prises par le mouvement syndical. Nous voulons un système de retraites solidaire.

Pas un trimestre de plus, pas un euro de moins !

Le Collectif Retraites 2013

Premiers signataires

Gérard Aschieri (président de l'institut de la FSU) - Clémentine Autain (FASE) - Ana Azaria (Femmes Egalité) - Marinette Bache (Résistance sociale) - Guillaume Etiévant (économiste) - Fatima-Ezzahra Benomar (Les Effronté-e-s) - Michel Barthélémy (CEMS-IMM CNRS) - Nicolas Belorgey (sociologue, CNRS) - Nicolas Béniès (économiste) - Gérard Berthiot (vice-président PS de la région Champagne Ardenne) - Sophie Bérout (politiste, université Lyon 2) - Eric Beynel (secrétariat national de l'Union syndicale Solidaires) - Jean Bigot (producteur de cinéma) - Martine Billard (co-présidente du Parti de Gauche) - Bernard Bosc (Réseau Féministe Ruptures) - Jean-Jacques Boislaroussie (les Alternatifs) - Gérard Billon (CGT) - Jean Marc Canon (secrétaire général UGFF CGT) - Bernard Cassen (Mémoire des luttes) - Nadine Castellani (secrétaire nationale CGT-Educ'action) - Jean-Claude Chailley (Résistance sociale) - Isabelle Charpentier (sociologue, université Versailles-Saint Quentin) - Chantal Charvy (Femmes Egalités) - Gérard Chaouat (Bureau national SNCS FSU) - Philippe Corcuff (sociologue, IEP de Lyon) - Laurent Cordonnier (économiste Lille 1) - Annick Coupé (secrétariat national de l'Union syndicale Solidaires) - Pierre Cours-Salies (sociologue) - Thomas Coutrot (économiste) - Alexis Cukier (Editions La Dispute) - Isabelle De Almeida (présidente du Conseil National du PCF) - Marielle Debos (politiste, université Paris Ouest Nanterre) - Claude Debons (syndicaliste) - Bernard Defaix (Convergence de Défense des services publics) - Laure Delair (Vice Présidente de l'UNEF) - Christophe Decolcourt (CGT Finances) - Karima Delli (députée européenne EuropeEcologie/Les Verts) - Monique Dental (Réseau Féministe Ruptures) - Ivan Dementhon (président de l'Union Nationale Lycéenne) - Patrick Désiré (secrétaire général de la CGT-Educ'action) - Michèle Dessenne (M'PEP porte parole national) - Jean-Michel Drevon (Etats Généraux du Service Public) - Paul Dirx (sociologue, université de Lorraine) - Denis Durand (CGT Banque de France) - Cédric Durand (économiste, université Paris 13) - Philippe Enclos (juriste, université Lille 2) - Anne Eydoux (économistes atterrés) - Anne Féray (Secrétaire Nationale de la FSU) - Gwenaëlle Ferré (CNDF) - Jacqueline Faysse (Député des Hauts de Seine FASE-Gauche citoyenne) - Gerard Gueniffey (retraité CGT) - Jérôme Gleizes (économiste, université Paris 13) - Jean-Marie Harribey (ATTAC) - Clémence Helfter (militante d'Osez le féminisme !) - Gérard Filoche (membre du Bureau National du PS) - Daniel Gascard (Syndicat national de l'environnement - FSU) - Bertrand Geay (politiste, université de Picardie) - Guillaume Floris (Gauche Anticapitaliste) - Cyril Gispert (agrégé d'économie) - Lucas Gomez (Les Effronté-e-s) - Bernadette Groison (Secrétaire Générale de la FSU) - Elsa Hardouineau (trésorière nationale de l'Union Nationale Lycéenne) - Nordine Idir (Secrétaire général du MJCF) - Lucien Jallamion (secrétaire général de République et Socialisme) - Wandrille Jumeaux, (Secrétaire fédéral des Jeunes Écologistes) - Nicolas Jounin (sociologue, université Paris 8) - Marianne Journiac (porte-parole de République et Socialisme) - Pierre Khalfa (co-président de la Fondation Copernic) - Razmig Keucheyan (sociologue, université Paris 4) - Lucile Koch-Schlund, (Secrétaire fédérale des Jeunes Écologistes) - Michel Koebel (sociologue, université de Strasbourg) - Bernard Lacroix (politiste, Institut Universitaire de France) - Rose-Marie Lagrave (sociologue, EHES) - Véronique Lamy (porte-parole PCOF) - Pierre Laurent (secrétaire national du PCF) - Jacques Le Bohec (professeur de sciences de la communication, Lyon 2) - Isabelle Le Roux-Meunier (CGT Banque de France) - Catherine Lebrun (secrétariat national de l'Union syndicale Solidaires) - Alain Lipietz (économiste Europe Ecologie/Les Verts) - Wenceslas Lizé (sociologue, université de Picardie) - Christian Mahieux (secrétariat national de l'Union syndicale Solidaires) - Marc Mangenot (économiste) - Jean-Claude Mamet (Convergences et Alternative) - Alain Marcu (secrétariat d'AC) - Nathalie Marcu (les Alternatifs) - Olivier Masclet (sociologue, université Paris 5) - Lilian Mathieu (sociologue CNRS) - Philippe Marlière (politiste, université de Londres) - Myriam Martin (Gauche Anticapitaliste) - Christiane Marty (Bureau de la Fondation Copernic) - Gustave Massiah (fondateur d'IPAM) - Gérard Mauger (sociologue, CNRS) - Jean-Luc Mélenchon (co-président du Parti de Gauche) - Olivier Michel (informaticien, université Paris Est) - Catherine Mills (rédactrice d'Economie et Politique) - Jean-Marie Monnier (économiste Paris 1) - Christian de Montlibert (sociologue, université de Strasbourg) - Julie Muret (porte-parole d'Osez le féminisme !) - Corinne Nativel (géographe, université Paris Est) - Toni Negri (philosophe) - Frédéric Neyrat (sociologue, université de Limoges) - Jacques Nikonoff (M'PEP porte parole national) - Martine Noël (CADAC) - Daniele Obono (Convergences et alternatives) - Alain Oriot (Editions du Croquant) - Ugo Palheta (sociologue, université Lille 3) - Roland Pfefferkorn (sociologue, université de Strasbourg) - Willy Pelletier (sociologue, université de Picardie) - Matthias Perez (secrétaire académique de la CGT Educ'action Créteil) - Jean-Marie Pernaut (IRES) - Michel PIALOUX (sociologue, CNRS) - Christian Pierrel (porte-parole PCOF) - Christine Poupin (porte-parole du NPA) - Philippe Poutou (porte-parole du NPA) - Frédéric Rauch (rédacteur en chef d'Economie et Politique) - Suzy Rojzman (CNDF) - Michel Rousseau (Marches européennes contre le chômage) - Henri Sterdyniak (économistes atterrés) - Maya Surduts (CADAC) - Baptiste Talbot, (secrétaire général, fédération des services publics CGT) - Patricia Tejas (CGT Finances) - Sylvie Tissot (sociologue, université Paris8) - Christian Topalov (sociologue, CSU) - Marie-Pierre Toubhans (porte-parole de Gauche Unitaire) - Stéphanie Treillet (Convergences et alternatives) - Marcel Trillat (réalisateur) - Aurélie Trouvé (ATTAC) - Denis Turbet-Delof (secrétariat national de l'Union syndicale Solidaires) - Janine Vaux (Convergence de Défense des services publics) - Christophe Ventura (Mémoire des luttes) - Christophe Voilliot (politiste, université Paris Ouest Nanterre) - Louis Weber (responsable éditorial) - Laurent Willemez (politiste, université Versailles St Quentin) - Emmanuel Zemmour (président de l'UNEF).